

AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Mademoiselle Lara BERETTI

Présentera ses travaux intitulés :

« La question de la participation des acteurs locaux dans le processus de la mise en place du parc naturel marin de Mayotte (France) »

Spécialité : Géographie humaine

Le 25 septembre 2012 à 14h00

Lieu :

**Université de La Rochelle
Pôle Communication, Multimédia et Réseaux
Amphithéâtre
44 Av. Albert Einstein
17000 LA ROCHELLE**

Composition du jury :

**Mme BERNARDIE –TAHIR Nathalie
Mme BLANCHY Sophie
M. BRIGAND Louis
Mme DUVAT MAGNAN Virginie
M. GAY Jean-Christophe
M. MARROU Louis**

**Professeur, Université de Limoges
Directeur de Recherche CNRS, Université Paris X
Professeur, Université Bretagne Occidentale
Professeur, Université de La Rochelle
Professeur, Université Nice –Sophia Antipolis
Professeur, Université de La Rochelle**

Résumé :

Créé en 2006, l'outil Parc naturel marin (PNM) a pour objectif d'instaurer une gestion durable et participative des milieux littoraux et marins, en France métropolitaine et ultramarine. Le premier PNM créé Outre-mer a vu le jour en janvier 2010, à Mayotte. Centré sur le processus de mise en place de ce parc, ce travail de thèse a pour objectif d'interroger le caractère participatif, et à ce titre innovant, d'un tel processus, dans le domaine de la gestion de l'environnement littoral et marin. Cette problématique se décline en trois points clefs. Il s'agit d'une part de poser la question de l'identification des acteurs concernés par la mise en place de ce PNM : la mission d'étude pour la création du PNM a-t-elle réussi à prendre en compte l'ensemble de ces acteurs et la complexité des liens qui les unissent à la mer et au littoral à Mayotte ? D'autre part, il convient de questionner les méthodes de concertation utilisées par la mission d'étude et de se demander dans quelle mesure elles peuvent être ou non considérées comme innovantes ? Enfin, à partir de là, il s'agit de mettre en évidence les conditions requises pour aboutir à une réelle participation des acteurs locaux à la construction d'un projet partagé de PNM.